

que l'on dépouilla la couronne des conquêtes pacifiques de Louis le Gros, et que l'on fit retomber la monarchie française dans la faiblesse d'où Louis le Gros l'avait tirée avec tant de peine.

Cette décision ne devait pas tarder à porter ses fruits; Éléonore, en reprenant sa liberté, reprenait ses grands domaines, et il ne restait plus à la couronne, au midi de la Loire, que la vicomté de Bourges. Éléonore, malgré son équivoque renommée, ne devait pas manquer de prétendants. Elle eut bientôt fait son choix. Nous avons dit plus haut qu'à l'extinction de la descendance mâle de Guillaume le Conquérant, c'est-à-dire à la mort de son troisième fils, Henri I^{er}, un comte de Boulogne, appelé Étienne, avait élu roi d'Angleterre et duc de Normandie. La fille du feu roi Henri I^{er}, Mathilde, et son mari Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, avaient disputé opiniâtement l'héritage au roi Étienne, et avaient réussi à reprendre sur lui la Normandie. Louis VII s'était déclaré pour eux dans cette lutte. Geoffroi Plantagenet venait de mourir (7 septembre 1151), laissant les deux grands domaines de Normandie et d'Anjou tout entiers à son fils aîné Henri, quoiqu'il eût un autre fils, pour ne pas diviser son fief.

Éléonore avait trente-deux ou trente-trois ans; le jeune Henri Plantagenet n'en avait que dix-neuf; mais, pour l'ambition et l'activité politique, c'était un homme fait. On dit qu'il était d'accord d'avance avec Éléonore. Dès qu'elle fut rentrée dans son duché, il courut la trouver à Poitiers. Elle l'épousa sans délai. Ce mariage réunit dans une seule main toute la Gaule occidentale, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à celle de l'Adour, moins la Bretagne. La maison d'Anjou fut ainsi investie d'une puissance territoriale très supérieure à celle de la maison de France. Louis VII, en vertu de ses droits de suzerain, avait défendu à Henri Plantagenet de contracter ce mariage. Henri ayant passé outre, Louis se ligua contre lui avec le roi Étienne d'Angleterre et la maison de Champagne, dont l'héritage s'était récemment partagé entre trois frères, les comtes de Champagne, de Chartres et de Sancerre.

La guerre fut très mal conduite du côté de Louis VII. Le nouveau mari d'Éléonore trouva moyen tout à la fois de défendre ses domaines et d'envahir l'Angleterre, et les barons anglo-normands obligèrent le roi Étienne à promettre l'héritage de sa couronne au roi Henri, quoiqu'il eût un fils, à qui l'on ne réserva que le comté de Boulogne. Louis VII, à son tour, céda, et reçut l'hommage de Henri pour le duché d'Aquitaine. Le roi Étienne mourut bientôt après (septembre 1154), et Henri Plantagenet, devenu le roi Henri II, se vit, à vingt-deux ans, le plus puissant prince de l'Europe. Pendant ce temps, Louis VII se remariait à une princesse de Castille, qui ne lui apportait pas en dot un coin de terre pour réparer la perte immense qu'il avait faite. Il alla ensuite faire un voyage en Espagne, sous prétexte de pèlerinage, afin d'éclaircir quelques doutes sur la légitimité de la naissance de sa femme. Henri II avait de tout autres soins en tête. Il ne songeait qu'à tirer parti de sa vaste domination et à l'accroître encore.

Une occasion s'offrit à Louis VII de diminuer cette exorbitante puissance de Henri II. Geoffroi Plantagenet, en laissant tous ses domaines à son fils aîné, avait ordonné par testament que, si son héritier Henri recouvrait le royaume d'Angleterre, les anciens domaines de la maison d'Anjou, qui étaient l'Anjou, le Maine et la Touraine, passeraient à son second fils Geoffroi. Le cas s'était réalisé, et le jeune Geoffroi réclamait son droit, qui avait été confirmé par le serment de son frère. Mais le pape Adrien IV, qui était Anglais de naissance, délia Henri de son serment et l'autorisa au parjure. Henri II, qui était fort adroit, et qui savait Louis VII faible et de petit esprit, vint le trouver, et lui offrit de lui rendre hommage en personne pour tous ses fiefs et pour ceux d'Éléonore. L'hommage n'avait été jusque là rendu que par procuration, comme cela se pratiquait entre princes. Pour la satisfaction de voir un si grand souverain s'agenouiller devant lui, mettre les mains dans les siennes, et lui jurer d'être son vassal et son homme lige, Louis reconnut

Ainsi finit la race des chefs bretons. La Bretagne fut encore un duché séparé pendant plus de trois siècles; mais elle n'eut plus que des ducs de race étrangère.

Henri II était alors engagé dans une querelle plus dangereuse pour lui que ses démêlés avec son faible suzerain. Il prétendait revenir sur la transaction qui avait eu lieu entre la papauté et les princes quant à l'investiture des évêques, et assujettir étroitement à sa couronne le clergé du royaume d'Angleterre. Il reprenait à peu près les prétentions que les empereurs avaient soutenues autrefois contre les papes. Presque tous les évêques d'Angleterre, qui étaient des gentilshommes franco-normands, cédèrent au roi; mais son chancelier et son ami personnel, appelé Thomas Becquet, qu'il avait fait archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre dans l'espoir d'être secondé par lui, s'opposa, au contraire, avec une opiniâtreté invincible, aux entreprises du roi sur les droits de l'Église.

Henri le prit en haine autant qu'il l'avait eu en amitié autrefois. L'archevêque fut obligé de s'enfuir en France. Louis VII le protégea et lui ménagea une réconciliation avec Henri II. L'archevêque retourna en Angleterre; la dispute recommença, et l'archevêque fut massacré dans sa cathédrale par quatre chevaliers du roi (fin 1170). Thomas Becquet passait pour un saint, et il y eut une explosion générale contre Henri II chez ses voisins. Une excommunication qu'eût lancée le pape Alexandre III eût fait révolter non seulement la Bretagne, mais l'Aquitaine, qui s'était déjà une première fois soulevée contre les officiers normands et angevins du roi Henri, les propres sujets de Henri, fort troublés dans leur conscience, se fussent faiblement défendus contre une attaque française.

Henri II détourna le coup; il apaisa le pape en jurant d'aller à la croisade, en rendant au clergé anglais tous ses privilèges, et en reconnaissant tenir le royaume d'Angleterre en fief du pape. C'était là ce que Grégoire VII n'avait jamais pu obtenir de Guillaume le Conquérant. Henri II se dédommagea de cet abaissement par de nou-

velles conquêtes. En 1156, le pape anglais Adrien IV, celui-là même qui l'avait autorisé au parjure envers son frère, lui avait octroyé la seigneurie de l'Irlande, afin, était-il dit dans la bulle papale, d'y rétablir le christianisme dans sa pureté, et d'assujettir les Irlandais à l'impôt du denier de Saint-Pierre. En 1171, quatre des cinq rois irlandais se soumirent à la suzeraineté de Henri II.

Ainsi, c'est la papauté qui a livré l'Irlande à l'Angleterre. La papauté a peu mérité de l'Irlande le dévouement opiniâtre que celle-ci lui a témoigné dans les temps modernes.

Pour la seconde fois, ce fut chez lui-même que Henri II rencontra les vrais périls qui arrêtaient ses progrès. Ce fut dans sa propre famille qu'il trouva ses pires ennemis. Éléonore d'Aquitaine vivait encore plus mal avec son second mari qu'avec le premier. Objet autrefois de la jalousie de Louis VII, elle était devenue à son tour jalouse à la fureur de Henri II, aussi impétueux dans ses passions et aussi débordé dans ses mœurs que Louis était continent et dévot. Henri et Éléonore ne reculèrent, dit-on, ni l'un ni l'autre devant le crime, l'un pour satisfaire ses passions, l'autre pour se venger d'un époux infidèle. Les chroniques imputent à Henri les plus odieuses violences, et l'on raconte qu'Éléonore, de son côté, avertie que Henri avait caché dans une espèce de labyrinthe une de ses maîtresses appelée Rosemonde, pénétra dans les détours du labyrinthe et poignarda ou empoisonna Rosemonde de sa propre main.

Éléonore fit révolter ses trois fils contre leur père. L'aîné n'avait encore que dix-huit ans. Henri II l'avait associé au trône. Ce jeune homme, appelé Henri comme son père, poussé par sa mère et par le roi de France, prétendit que c'était à son tour de régner, et requit son père de lui céder ou le royaume d'Angleterre, ou l'héritage de Normandie et d'Anjou. Henri II refusa. Ses trois fils se retirèrent auprès du roi de France. Henri II fit arrêter et emprisonner Éléonore au moment où elle se préparait à les rejoindre. Louis VII reconnut le jeune Henri comme roi d'Angleterre.

Henri II, abandonné d'une grande partie de sa chevalerie, prit à son service vingt mille soldats mercenaires, milice d'une nouvelle espèce qui commençait à se former, depuis les croisades, en dehors de la féodalité. On les appelait *routiers*, c'est-à-dire gens de grandes routes, parce qu'ils étaient voleurs de grands chemins en temps de paix et soldats en temps de guerre. Ces soldats restaient au service tant qu'on les payait, tandis que les vassaux s'en allaient pour la plupart dès qu'ils avaient fait leurs quarante jours de service (1173). Henri II, à la tête de ses mercenaires, repoussa Louis VII et ses vassaux, et la lutte se termina par la soumission des trois fils rebelles et par un traité entre les deux rois (1174). Éléonore resta en prison.

Henri II, pour regagner ses deux fils puînés, Richard et Geoffroi, les mit en possession des duchés d'Aquitaine et de Bretagne sous sa suzeraineté. L'Aquitaine, qui ne pouvait souffrir la domination des gens du Nord et qui restait attachée à sa duchesse captive, se révolta contre le jeune duc Richard comme elle avait fait contre le roi; mais le jeune duc, qui annonçait déjà devoir être le fameux Richard *Cœur de Lion*, vint à bout des rebelles d'Aquitaine et de Gascogne, à l'aide de ces soldats mercenaires qui avaient déjà si bien servi son père (1176-1177). Henri II s'agrandit encore. Il acheta le comté de la Marche. Il s'empara, sans guerre déclarée, de presque tout le Berri, sous prétexte de s'assurer de la dot promise à la seconde fille du roi, fiancée à son second fils Richard.

Louis VII réclama en vain. Dans une entrevue qu'il eut avec Henri II, il adressa à celui-ci de vives plaintes sur tous les torts qu'il lui avait faits. « Je suis trop vieux aujourd'hui, dit-il, pour revendiquer par la force des armes les terres que vous m'avez prises; mais je remets la cause du royaume à Dieu, à mon héritier et à mes barons. » Son héritier, Philippe, qui avait douze ans, était présent, et se souvint. Le 4^{es} novembre 1179, Louis VII, qui avait eu des atteintes de paralysie, fit sacrer à Reims le jeune Philippe, en présence des prélats et des grands.

Louis VII était resté malade à Paris; il languit encore près d'un an, et mourut, le 18 septembre 1180, dans le palais de la Cité.

Dans d'autres temps, ce faible prince eût perdu la royauté; mais la croyance au droit de la couronne, dont dépendait le droit de tous à tous les degrés de la hiérarchie féodale, était alors trop forte pour que le plus puissant vassal osât entreprendre de détrôner son suzerain. Les propres vassaux de Henri d'Angleterre ne l'eussent pas secondé pour renverser le roi de France, bien qu'ils l'aidassent sans scrupule à lui faire la guerre. La royauté avait été, sous le fils de Louis le Gros comme un astre éclipsé; cette éclipse allait cesser, et l'on allait revoir à la tête de la France un prince supérieur à Louis le Gros, et tel que l'on n'en avait pas vu sur le trône depuis la chute de l'empire des Francs.

II

Henri II d'Angleterre avait été, comme nous l'avons montré, un homme d'État et un homme de guerre à dix-neuf ans; Philippe II de France, à quinze ans, annonçait déjà d'être l'un et l'autre. Il témoignait déjà l'ardeur d'agir et de commander, principe des actions d'éclat qui lui valurent plus tard le surnom de *Philippe-Auguste*, c'est-à-dire Philippe l'empereur, Philippe le grand monarque.

Le jeune Philippe avait déjà l'énergie, mais il n'avait pas encore la prudence du politique. Il excita de grands troubles autour de lui par ses manières impérieuses. Il se brouilla d'abord avec sa mère et ses oncles maternels, les princes de la maison de Champagne, puis avec son parrain et son maître en chevalerie, le comte Philippe de Flandre, dont il venait d'épouser la nièce, Isabelle de Hainaut, une

Henri seigneur de tout ce qu'il voulut, des domaines angevins comme du reste, et abandonna l'héritier légitime Geoffroi (février 1156).

Tout réussissait à Henri II. Il sut se faire un instrument utile de ce frère même qu'il avait dépouillé. La Bretagne, qui interrompait seule sa domination sur toute la côte occidentale de la Gaule, était maintenant l'objet principal de son ambition. Les Bretons étant tombés en guerre civile, les gens de Nantes appelèrent Geoffroi, le frère de Henri, et l'élurent duc de Bretagne. Henri encouragea Geoffroi à accepter.

Les gens de Rennes avaient choisi un autre duc appelé Conan, et le reste des Bretons s'était rallié à eux. Geoffroi étant venu bientôt à mourir (1158), les Nantais se soumirent au duc Conan, comme les autres Bretons. Mais le roi Henri réclama le comté de Nantes comme l'héritage de son frère; par de nouvelles flatteries, il détourna Louis VII de secourir les Bretons, comme il l'avait détourné de secourir Geoffroi. Le duc Conan de Bretagne, délaissé du roi de France, céda le comté de Nantes au roi Henri, et subit dorénavant son ascendant dominateur.

Après avoir pris pied en Bretagne, Henri II se tourna contre Toulouse. Il renouvela les anciennes prétentions de la maison de Poitiers sur le comté de Toulouse, espérant mieux réussir à en tirer parti que n'avait fait Louis VII. Il s'attendait que son suzerain le roi de France le laisserait faire comme de coutume; mais, cette fois, Louis VII écouta de meilleurs conseils. Appelé par le comte de Toulouse Raymond V, et par le conseil commun de la ville et des faubourgs de Toulouse, ainsi qu'on désignait la municipalité toulousaine, Louis s'éveilla enfin de sa torpeur; il partit rapidement avec sa chevalerie, et alla s'enfermer dans les murs de Toulouse.

Henri II fut arrêté par la première fois dans ses projets. Il enleva diverses places au comte de Toulouse; mais il n'osa entreprendre le siège de cette grande ville munie de tant de défenseurs (1159). La guerre fut mieux soutenue qu'à l'ordinaire par les vassaux du domaine

royal de France, malgré leur infériorité de nombre; le clergé, des deux côtés, s'entremet, et l'on fit la paix l'année suivante (mai 1160). Ce succès, sur un seul point, n'avait pas rétabli l'équilibre entre le roi de France et son redoutable vassal. Henri II commençait de viser à un but plus haut que tous ceux qu'il avait atteints jusque-là; il rêvait la réunion des deux couronnes de France et d'Angleterre sur la tête d'un fils que lui avait donné Eléonore, et qui avait été fiancé dès le berceau à une fille de Louis VII.

Le roi de France, devenu veuf sans enfants mâles, s'était remarié en troisièmes noces à une princesse de la maison de Champagne (octobre 1160); cette nouvelle épouse, durant plusieurs années, ne lui donna point de fils. Aucune loi ni coutume bien établie n'excluait alors les femmes du trône de France, et les frères de Louis VII eussent été hors d'état de disputer l'héritage à leur nièce. Rouen semblait devoir détrôner Paris, et devenir la capitale d'un grand empire franco-anglais. L'attente du roi d'Angleterre ne se réalisa pas. Le 22 août 1165, la troisième femme du roi de France, Alix de Champagne, mit au monde un fils qui fut nommé Philippe. Il devait être bien fameux sous le surnom de Philippe-Auguste. Sa naissance renversait le grand édifice de puissance rêvé par Henri II. Il lui était réservé de porter bien d'autres coups aux Plantagenets.

Henri II, n'espérant plus mettre la main sur le trône de France, continua d'accroître sa supériorité de force sur son suzerain. Il maria un de ses fils à l'héritière du duché de Bretagne. Louis VII réclama en vain. Les Bretons se révoltèrent pour tâcher d'échapper au joug des Plantagenets. Louis VII les secourut faiblement. Les chefs bretons, accablés par les grandes forces de Henri II, quittèrent leur pays pour aller demander asile au roi de France. Louis se réconcilia de nouveau avec le roi d'Angleterre, et lui remit les fugitifs, après que Henri leur eut donné le baiser de paix et leur eut promis grâce entière. Il tint parole en faisant mourir les uns et en jetant les autres au fond de ses prisons (1169).